

Avenir RCF

Le manifeste

Le 8 septembre dernier, le bureau du RCF a tenu une réunion d'information sur la situation préoccupante de la Rue Eblé. Cette réunion se voulait être la réponse au référé judiciaire en juillet dernier que le Collectif avait dû se résoudre à déclencher afin de faire suspendre un vote "en catimini" programmé en Assemblée Générale le 4 juillet 2016 et dont les conséquences auraient été dramatiques. **Ce vote, s'il avait eu lieu, aurait entériné sans aucune information et concertation préalable, et en totale contradiction avec les statuts du RCF, un projet de transformation d'un site sportif et familial hors du commun à Paris, en un hôtel 5 étoiles** dont ne survivrait à terme que la piscine et le premier étage pour le dojo et l'escrime. Toutes les autres sections sportives, dont notamment le Badminton et le Tennis, disparaissaient.

La solution présentée et défendue par le bureau peut aujourd'hui se résumer ainsi: "il n'y a plus d'argent", "la rénovation du bâtiment coûterait 20 millions d'euros" "nous avons tout essayé", "cette situation est un crève-cœur pour nous", et la seule alternative au projet 5 étoiles est "la vente pure et simple du bâtiment en juillet 2017". Alors "conservons ce qui peut l'être", "deux étages sur quatre est encore préférable à la perte de tout le bâtiment".

Le Collectif qui s'est constitué face à cette situation exceptionnelle, considère que loin de constituer une alternative viable, le projet hôtelier constitue en réalité la mort du site Eblé, et à terme probablement celui de La Boulie.

Par sa démesure, il apparaît totalement disproportionné aux contraintes financières propres qui sont celles de la rue Eblé, tant dans ses besoins de fonctionnement propres que dans la nécessaire rénovation du site.

Ce projet ne peut en réalité se comprendre que dans la tentative d'utiliser, à terme, l'immobilier de la rue Eblé (qui constitue le seul vrai actif du Club) comme une source financière suffisante tant pour la rue Eblé elle-même que pour La Boulie. Ce système reproduit à l'identique l'erreur de gestion historique du RCF qui utilisa La Croix Catelan comme "tirelire" pour l'ensemble du Club avec les conséquences désastreuses que l'on connaît lorsque la Ville de Paris retira la concession de La Croix Catelan au RCF: l'absence totale d'investissement propre pendant des décennies sur le site Eblé allait faire d'un bâtiment magnifique, unique, un immeuble totalement décati.

Ce projet, pourtant ne verra probablement jamais le jour tant les points d'imprécision sont nombreux:

- le bâtiment, nous dit-on, est censé fermer en juin 2017. Toutefois, il n'existe AUCUNE garantie que le permis de construire soit adopté et purgé de l'INTEGRALITE de ses recours pour juin 2017. A titre de simple exemple, l'étude du PLU est incomplète car il manque notamment des parkings pour démarrer l'instruction du permis. Dès lors, quand bien même l'Assemblée Générale Extraordinaire du RCF voterait ce projet, **il existe un risque substantiel que le site de la rue Eblé soit définitivement fermé et que le permis de construire ne soit JAMAIS obtenu ou dans de nombreuses années;**

- la durée de fermeture du site est donc totalement incertaine. Annoncée comme étant de deux ans, ni le bureau, ni Eiffage (et encore moins Accor qui exploiterait l'hôtel) ne s'engageront

sur une telle durée. La réalité est moins prosaïque: une rénovation d'une telle ampleur suppose probablement des travaux compris entre quatre et cinq ans. Cumulé à la date incertaine de l'obtention du permis de construire, on parle probablement d'une fermeture entre 5 et 10 ans. La fermeture du site pendant de si nombreuses années verra l'ensemble des sections sportives disparaître et être reconstituées (pour celles qui survivront) dans leur ampleur actuelle, au mieux, 10 ans après la réouverture du site. Le RCF tournerait donc le dos à plus de 100 ans d'histoire sportive.

- **Il n'existe aujourd'hui AUCUNE solution de remplacement** dans l'intervalle, ni publique, ni privée. Les nageurs devront, de plus, être confrontés à la fermeture concomitante de la piscine municipale BLOMET dans le 15^{ème} en juillet 2017 pour rénovation. Quant au Badminton, aucune salle ne peut accueillir une section aussi nombreuse.

- On nous explique qu'il n'y a "plus d'argent": or, une simple étude des comptes qui vont vous être présentés à l'Assemblée du 13 octobre 2016 montrent que le déficit d'exploitation est désormais réduit à 386K pour des produits d'exploitation de 8.159K euros, dont 6.858K euros de cotisations et droits d'entrée. Dès lors, **une simple augmentation de 10% des cotisations et droit d'entrée à 685k euros suffiraient à couvrir les déficits futurs, non seulement de la rue Eblé, mais de la Boulie, puisque l'objectif est l'équilibre de ce site à 2017 (toujours selon les comptes qui nous sont présentés).**

- La situation de trésorerie du Club ne serait plus que de 1.600k euros à fin 2016, contre 2.500k euros à fin 2015. Cette diminution significative de la trésorerie sur une seule année, alors même qu'aucun travaux n'ont été enregistrés rue Eblé, repose la question de l'utilisation de la trésorerie par le bureau, et notamment de l'indemnité de départ versée par le groupe Lagardère (évaluée à 4 millions d'euros). Ce problème devra être "purgé" une fois pour toute car il n'est pas concevable qu'un Club qui disposait d'une indemnité conséquente de rupture par le groupe Lagardère il y a trois ans se retrouve en situation de "quasi-faillite" aujourd'hui, contraint de proposer un projet à l'ampleur démesurée par rapport aux besoins financiers réels.

- En réalité, la seule question qu'il convient donc de se poser aujourd'hui est combien coûterait une remise aux normes du bâtiment rue Eblé (puisque les déficits d'exploitation seraient largement couverts par une simple augmentation de 10% des cotisations) et une fois ce chiffre connu, comment pourrait-on, avec nos propres ressources, financer (et donc rembourser ce financement) sur la durée. Le chiffre de 20 millions d'euros de travaux annoncé lors de la réunion du 8 septembre n'est tout simplement pas sérieux et qui plus est, provient selon les dires même du bureau, d'un chiffrage par le groupe Lagardère. Le RCF n'a donc procédé à aucun chiffrage indépendant de la remise aux normes du bâtiment. Or, **Une simple étude de la remise en l'état de la piscine des Amiraux de Sauvage dans 18^{ème} arrondissement, qui est en cours de finition (bassin de 33m) (plomberie, chauffage, ventilation, traitement eau, filtration des pompes, électricité, éclairage) est de 2 millions d'euros.** On est loin du gigantisme que l'on souhaite nous voir adopter.

Face à ce constat, le Collectif entend agir sur trois points précis:

1. Nous souhaitons **préserver les droits de tous les membres** qui ne sont absolument pas garantis en l'état :

- Aucune solution n'a été proposée pour permettre de poursuivre toutes les activités sportives de la rue Eblé
- Nous n'avons reçu aucune assurance quant au maintien de notre qualité de membre pendant la durée très hypothétique des travaux et à leur issue.

Des solutions concernant la limitation des travaux de la piscine ou des étages à quelques mois sont certainement possibles, elles n'ont jamais été envisagées.

2. Nous demandons expressément, si le projet en l'état venait à être adopté par l'Assemblée Générale Extraordinaire, **que la fermeture du site Eblé n'ait lieu qu'après l'obtention DEFINITIVE du permis de construire purgé de l'INTEGRALITE de ses recours**. Le RCF a encore de la trésorerie et peut donc "tenir" le temps nécessaire, quitte à faire augmenter très légèrement les cotisations l'année prochaine.

3. Nous allons demander en justice **la nomination d'un expert indépendant pour chiffrer très précisément le coût de remise aux normes de la rue Eblé**, et ceci sans travaux "pharaoniques". Ce chiffre connu nous permettra très vraisemblablement de proposer une alternative à la fermeture du site, voire à des travaux en phasage.

Pour ce faire, le Collectif va très prochainement créer une Association "Avenir - RCF" auquel vous êtes bien entendu tous invités à participer. Nous allons également créer un site web afin de rendre notre communication très fluide.

A ceux que nous savons nombreux, qui aiment ce lieu et qui souvent les a vus grandir, nous redisons notre attachement aux valeurs sportives et familiales de ce Club et refusons sa disparition.

Les membres, grands ou petits, n'ont pas à subir l'incurie financière, à "l'entre soi" de ces 20 dernières années qui a conduit à la déliquescence de ce bâtiment exceptionnel.

Le collectif « Avenir - RCF »